

Chapitre 4

Les travaux de réparation : la lutte pour la survie d'une église et d'une histoire (1952-1999)

Rien n'échappe à l'usure du temps. Et les édifices religieux ne sont pas épargnés de ce phénomène. Bien avant que ne surviennent les travaux qui font l'objet du présent chapitre, l'église de Val-Brillant dut subir de nombreuses réparations, parfois mineures, parfois plus importantes. Nous ne nous attarderons pas sur celles-ci, parce que les cahiers de délibérations de la fabrique fourmillent de ces travaux qui, avouons-le, ne susciteraient que peu d'intérêt. Notons cependant que le problème du chauffage de l'église fut constant pendant toute la période de vie de l'édifice et qu'il occasionna des dépenses élevées pour la fabrique.

Nous passerons brièvement sur les travaux qui eurent lieu à l'intérieur de l'église au milieu du siècle et durant les années 1980. La majeure partie du chapitre sera consacrée aux travaux faits actuellement sur l'église. Nous devrions, à la connaissance des mesures prises actuellement pour la préserver, mieux comprendre le pourquoi de ces travaux et les moyens pris pour permettre leur réalisation.

Un intérieur qui change de visage

C'est au début des années 1950 que, plus de vingt années après le parachèvement intérieur de l'église, le village de Val-Brillant entreprit de rajeunir le décor intérieur du bâtiment. L'idée vint, encore une fois, du curé Michaud. En décembre 1951, alors qu'il approchait la retraite, celui-ci offrit un don de 12 000 \$ pour l'exécution de ces travaux. Ce qui est une grande somme si l'on considère que le curé avait un salaire d'environ 1 500 \$ par année. Et quels étaient ces travaux ?

On devait appliquer deux couches de peinture aux murs, deux couches de vernis sur les bancs et les boiseries, de la dorure dans les voûtes, restaurer les autels de dévotion et procéder à l'application de tuiles de caoutchouc sur les planchers en bois de merisiers.

Les recommandations d'Oscar Beulé étaient de peindre les voûtes en blanc et le reste de couleur Calcaire d'Indiana ou du Texas. Mais il en fut autrement. Il fut décidé par le curé Michaud et l'entrepreneur, Edmond Michaud de Rimouski, de peindre les murs en Pierre de Caen (jaune-brun). Pour les voûtes et les sacristies, on choisit le bleu pastel, Pierre de Caen et crème. Les autels

et la chaire demeurèrent blanc et or. Pour ce qui est du recouvrement du plancher, la paroisse fit affaire avec la Maison Alsème Côté de Rimouski, pour un montant de 5 200 \$. Mais l'on a dû ajouter plus de 1 000 \$ pour la pose imprévue de tuiles sous les bancs, et ceci fut presque un sujet de discorde entre le curé et l'entrepreneur. L'ensemble de ces travaux eut lieu en 1952.

En 1982, il fut décidé de redonner à l'intérieur de l'église ses couleurs d'antan. La première étape consista en un décapage des bancs et des boiseries qui, lors des travaux faits en 1952, avaient été recouverts d'un vernis foncé. On fit appel à un projet nommé Chantier-Québec afin d'accomplir l'ensemble des travaux. Grâce à une subvention de 41 280 \$, les boiseries de l'église reprirent leurs couleurs d'origine en 1984.

De 1984 à 1986, les membres de la fabrique décidèrent, à l'initiative de madame Anne-Marie St-Onge, de compléter les travaux à l'intérieur de l'église en effectuant les travaux de peinture des murs en blanc, avec des dorures sur l'ensemble de l'ornementation, tout comme autrefois. Les travaux, qui commencèrent le 10

mars 1986, se terminèrent le 6 juin de la même année. Le lendemain, c'était jour de festivité pour les paroissiens, qui voyaient leur église rajeunie.

Les travaux de 1999 : le parement extérieur

Jetons maintenant un coup d'œil sur les travaux réalisés durant le printemps et l'été 1999 pour restaurer l'église Saint-Pierre du Lac. Nous pourrions mieux comprendre les causes des anomalies dont le bâtiment fut victime, mais nous constaterons aussi les moyens financiers adoptés pour subventionner ce chantier, le plus coûteux depuis les travaux de parachèvement de 1929-1930.

Des problèmes qui ne datent pas d'hier

Les problèmes de parement extérieur de l'église de Val-Brillant ne datent pas d'hier. Déjà, au début des années 1960, les murs avaient besoin de réparations. Les joints de la maçonnerie et les fenêtres devaient être rafraîchis. D'une somme de 6 000 \$, la fabrique paya ce montant sur plusieurs années, à raison de 1 000 \$ à 1 500 \$ par année.

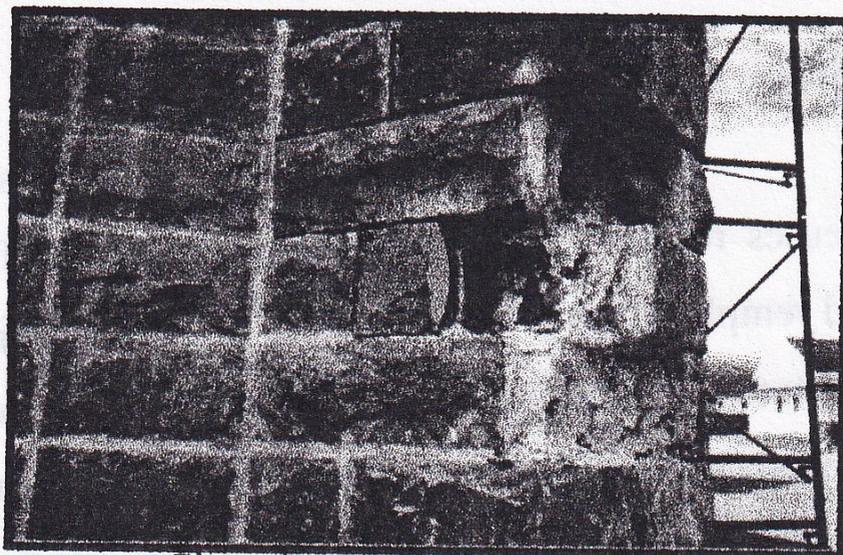
Dix ans plus tard, en 1971, le problème réapparut et l'on devait une fois de plus réparer la maçonnerie. En 1981, la situation devenait plus dramatique. La façade devait subir de nombreuses réparations. En avril, la population fut consultée pour l'exécution de ces travaux. D'un coût total de 35 000 \$, la fabrique mit sur pied une souscription volontaire afin de combler ces dépenses. Celle-ci paya presque toute la somme.

Les années 90 nous montrent bien que le problème, malgré les réparations antérieures, était toujours persistant et qu'il fallait prendre des mesures efficaces pour préserver l'édifice. En 1992, on effectua encore la réparation des joints de la maçonnerie extérieure. Les soumissions furent ouvertes le 7 juillet 1992. Ce fut celle de R.B. Pelletier Inc. de Sayabec qui fut retenue pour un montant de 38 912 \$.

Quel était l'état de l'église au début 1999 ?

Ces dernières années, la fabrique constata que les réparations antérieures n'avaient pas donné le résultat escompté. Plusieurs causes s'y rattachent : joints mal évidés ou bouchés seulement en surface, manque de

protection adéquate contre le soleil, bavures sur les joints qui retiennent l'eau et en favorisent l'infiltration.



Pierre de contreforts en réparation
Source : Joël Tremblay, 1999

Les contreforts des clochers étaient fissurés en plusieurs endroits à cause de l'infiltration d'eau. L'absence de rejet d'eau et le manque d'étanchéité de la pierre dû aux nouvelles fissures qui apparaissent en étaient la cause. En effet, certaines de ces fissures avaient plus de huit à dix pierres de hauteur. La capacité de la structure s'en trouvait ainsi fortement affaiblie. C'est aussi le perron avant de l'église qui ne favorisait pas la stabilité du bâtiment. L'eau s'y accumulait et les dalles penchaient vers l'église. Les fenêtres étaient aussi assez

endommagées. Certaines vitres étaient cassées et la peinture avait pris de l'âge.

Les travaux à faire

Pour résoudre tous ces problèmes, de nombreuses réparations s'avéraient nécessaires. Il fallait d'abord remplacer les pierres fissurées et refaire les joints des contreforts en entier. Pour les façades moins endommagées, on avait prévu injecter du mortier dans les espaces libres entre les pierres. Quant aux joints des corniches en pierre de calcaire, ils étaient à refaire en entier. Enfin, des rejets d'eau et l'application d'un scellant purent offrir une meilleure protection et les fenêtres furent réparées.

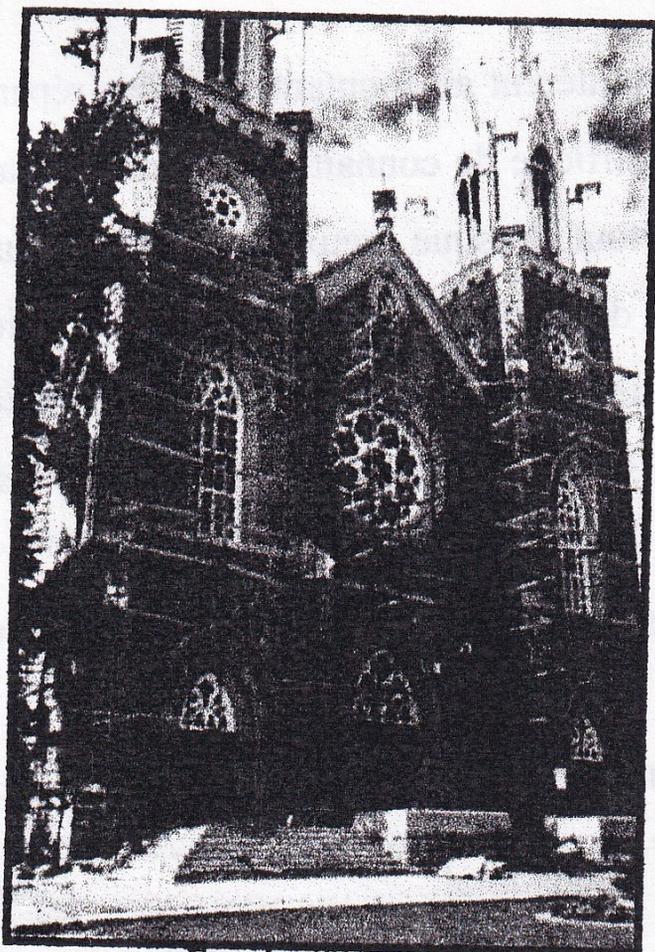
Les coûts

Il va sans dire que de tels travaux occasionnèrent des dépenses considérables pour la petite paroisse de Val-Brillant. Il faut aussi dire que ces dépenses variaient selon les soumissions proposées. Ce fut la firme P.B. Maçonnerie, de Rivière-du-Loup, qui obtint le contrat, le 12 avril 1999, au montant de 278 000 \$. Mais d'autres

dépenses s'ajoutèrent au montant total des réparations. Il est toujours difficile de connaître le montant exact de ces travaux (surtout lorsque ceux-ci ne sont pas encore terminés lors de la rédaction du document !). Voici tout de même quelques détails relatifs aux dépenses reliées à ces travaux, coûts basés sur les plans et devis de l'architecte Benoît Proulx (29 janvier 1999) :

Parement des pierres (clochers et façade).....	164 620 \$
Parement de pierres (transepts).....	59 050 \$
Parement de pierres (autres façades).....	11 070 \$
Têtes de cheminées.....	4 760 \$
<u>Fenestration.....</u>	<u>7 000 \$</u>
Sous-total.....	246 5000 \$
Divers et imprévus.....	24 650 \$
Profit de l'entrepreneur.....	27 115 \$
Sous-total.....	298 265 \$
TPS.....	20 879 \$
TVQ.....	23 936 \$
Coût total estimé des travaux.....	343 080 \$

Il est cependant certain qu'au moment où ces lignes sont écrites, les travaux coûtent au moins 400 000 \$ (Cécile Bélanger, présidente de la fabrique de Val-Brillant, Communiqué du 28 juin 1999). Voyons maintenant comment une telle entreprise put être financée.



Façade en réparation
Source : Joël Tremblay, 1999

La Fondation du patrimoine religieux

La fondation du patrimoine religieux, qui a pour président l'abbé Paul É. Paré de Sherbrooke, est «une corporation privée sans but lucratif, à caractère multiconfessionnel, œuvrant à l'échelle du Québec». Celle-ci vu le jour en octobre 1995. L'organisme a pour mission «d'aider les représentants de communautés et de traditions religieuses, propriétaires d'édifices et de biens

mobiliers et d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux par la restauration et l'entretien préventif». Enfin, le but de l'organisme est aussi d'accorder de l'aide aux projets qui ne pourraient parvenir à leurs fins sans une aide financière extérieure.

C'est en février 1997 que la fabrique effectua un premier contact avec l'organisme pour la réparation du perron de l'église. Malheureusement, le projet fut refusé par l'organisme. On fit alors une autre demande, la même année, pour la réparation de la maçonnerie extérieure et le toit de l'église. En janvier de l'année suivante, la Fondation du patrimoine religieux demanda une contre-expertise afin d'évaluer avec le plus de justesse possible le coût des futurs travaux.

Le 6 mai 1998, à la suite d'une rencontre entre les membres de la fabrique et Michel Plante (président de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du Québec), Euchariste Morin (secrétaire de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent) et Benoît Proulx, architecte, il fut proposé que l'on accepte le projet *Priorité*

des priorités présenté par l'architecte et que l'on demande en plus le parement des pierres du transept, des autres façades, des têtes de cheminées ainsi que la fenestration.

Le 5 juillet 1998, il y eut une assemblée des paroissiens à l'église pour présenter le projet de réparation dans le cadre du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux. Après des explications par la présidente de la fabrique, des questions et discussions, le projet fut accepté par les habitants de Val-Brillant.

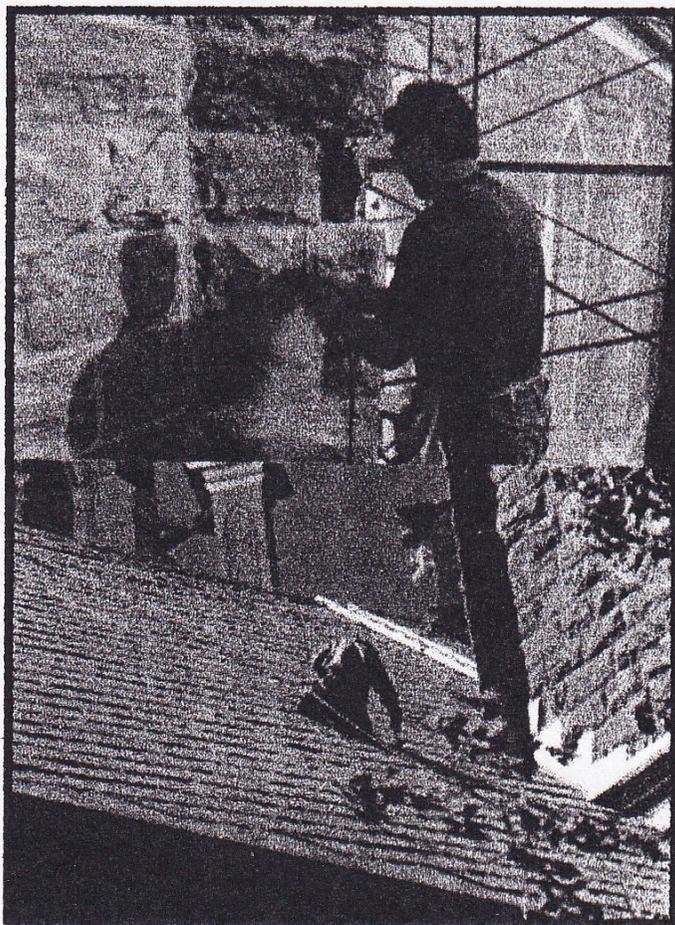
La Fondation du patrimoine religieux accepta enfin le projet *Priorité des priorités*. Celle-ci s'engagea à défrayer 70 % des dépenses reliées à ces travaux :

La fondation s'engage par les présentes à verser au Bénéficiaire, à ce présent et acceptant, une subvention de 252 145,64 \$. Si le montant maximum des travaux admissibles se trouve réduit [...], alors la subvention accordée au bénéficiaire sera diminuée [...].

La souscription

Outre la subvention accordée par cette fondation, la fabrique mit sur pied une souscription volontaire. L'objectif fixé était de combler le 30 % des dépenses non subventionnées. Le comité fut formé en septembre 1998, avec, à la présidence, Paul-André Couture et Jean-Guy

Boulianne à la vice-présidence. Cette campagne fut un véritable succès. Elle permit à la paroisse de recueillir 133 000 \$. L'objectif fixé était ainsi dépassé, démontrant une fois de plus l'attachement des habitants de cette paroisse à leur église et leur volonté de préserver leur lieu de culte.



Travaux de maçonnerie et de toiture
Source : Rapport de chantier de l'entrepreneur, 1999